

Commission de la santé et  
de la sécurité du travail

---

---

# ÉTUDE DES CRÉDITS

2011-2012

---

---

Demande de renseignements particuliers  
requis par l'Opposition officielle et le  
deuxième groupe de l'Opposition



# COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CSST)

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

### Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

#	Demande de renseignements particuliers
1	Liste des comités interministériels ou avec tout autre partenaire. (voir question 46)
2	État des travaux – Projet de loi travailleuses domestiques
3	État des travaux – Rapport sur les besoins de protection sociale des personnes en situation de travail
6	Accommodement accordés ou refusés (voir question 50)
28	Effectifs de la CSST
29	Comités du conseil d'administration de la CSST
30	Nombre d'enquêtes réalisées par la CSST
31	Mesures correctrices imposées par la CSST
32	Réduction des dépenses
33	Amendes perçues par la CSST
34	Montant cotisations versées à la CSST par les employeurs, moyenne annuelle des cotisations par employeurs et prévisions pour 2011-2012
35	Montant total des prestations versées par la CSST aux travailleurs, moyenne annuelle des cotisations par travailleur et prévisions pour 2011-2012
36	Firmes de détectives, liste des agences, nature des interventions, technologies utilisées, résultats obtenus
37	Dossiers transmis en révision
38	Dossiers en révision par région et délai moyen d'attente entre la demande et la décision
39	Études ou analyses relatives à l'abolition du processus de révision administrative
40	Bilan à jour de l'application du programme de retrait préventif de la femme enceinte
41	Études, analyses, recherches, scénarios ou projections concernant la possibilité de modifier le taux de l'indemnité de remplacement du revenu
42	Études, analyses, recherches, scénarios ou projections concernant les mesures de prévention et de protection à l'égard des jeunes travailleurs
43	État des fonds de la CSST
44	Prévisions actuarielles du régime de santé et de sécurité
45	Liste des ententes entre la CSST et les autres organismes ou ministères
46	Liste des comités interministériels ou avec tout autre partenaire.

- 47 Valeur des dépenses non imputées à un employeur et évolution de la part de ces dépenses dans les dépenses totales de la CSST
- 48 Travaux concernant une modification de la méthode de financement du fonds général
- 49 Liste des médecins évaluateurs approuvée en vertu de l'art. 205 LATMP
- 50 Accommodements à l'égard des employés de la CSST

**COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CSST)**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012**

**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'Opposition**

#	Demande de renseignements particuliers
1	Renseignements membres du conseil d'administration
6	Plan de retour à l'équilibre budgétaire
8	Frais de traduction
9	Bureau de la présidence
12	Contrats de covérification
13	Concours et tirages
14	Campagnes de publicité



# *Commission de la santé et de la sécurité du travail*

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

# de fiche : 2

État d'avancement des travaux au regard de la préparation du projet de loi afin que les travailleuses domestiques soient désormais « couvertes » par le régime de la CSST.

#### **Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

En 2009, il y a eu de nombreuses consultations avec la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) et les associations qui représentent les travailleurs domestiques.

Un projet de loi a été préparé (PL 110). Il proposait des modifications à la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* (LSST) et à la *Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles* (LATMP) afin d'inclure les travailleurs domestiques au régime SST du Québec.

Ce projet de loi prévoyait que la plupart des protections et des droits des travailleurs, prévus à la LATMP et à la LSST, seraient accordés aux domestiques tout en tenant compte des particularités de cette catégorie de travailleurs et du lieu de travail (maison d'un particulier).

Les modalités de couverture des domestiques qui étaient proposées faisaient en sorte que les domestiques travaillant régulièrement 24 heures ou plus par semaine pour un même particulier auraient accès au régime ce qui était le cas, notamment des travailleuses domestiques immigrantes.

Plusieurs associations et organismes dont la CDPDJ et le Conseil du statut de la femme (CSF) sont d'avis que ce projet de loi ne réglait pas les problèmes de discriminations déjà soulevés.

Comme suite à ces réactions, la Ministre du Travail a demandé à la CSST d'explorer, en collaboration avec la CDPDJ et le CSF, des pistes de solution en vue de le bonifier.

Un projet de loi sera déposé au cours de la présente session.

**SOURCE :** Direction de l'actuariat et de l'expertise en financement – mars 2011

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** (indiquer la direction et la date)

# *Commission de la santé et de la sécurité du travail*

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

# de fiche : 3

État d'avancement des travaux faisant suite au Rapport sur les besoins de protection sociale des personnes en situation de travail non traditionnel.

#### **Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Le Rapport sur les besoins de protection sociale des personnes en situation de travail non traditionnel, publié en 2003, proposait 53 recommandations. De celles-ci, 17 concernaient plus ou moins directement la législation en matière de santé et de sécurité du travail. Quatre recommandations touchaient plus directement les victimes de lésion professionnelle.

Par ailleurs, le conseil d'administration de la CSST a approuvé en mai 2009 la création d'un groupe de travail visant à lui faire des recommandations concernant le régime québécois de santé et de sécurité du travail, notamment à l'égard des mécanismes de prévention prévus par la Loi sur la santé et la sécurité du travail. À la demande de la partie patronale, le mandat du comité de travail s'est élargi à toute question portant sur la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (indemnisation et réadaptation). Le groupe de travail était présidé par M. Viateur Camiré et était formé de trois représentants des parties patronale et syndicale.

Le rapport du groupe de travail a abordé les questions relatives à l'indemnité de remplacement du revenu qui avait été soulevé par le rapport précédent (Rapport sur les besoins de protection sociale des personnes en situation de travail non traditionnel). Devant l'absence de consensus, le président du groupe de travail a déposé son rapport au conseil d'administration le 16 décembre 2010. Le rapport a été discuté le 15 février dernier lors de la rencontre du conseil d'administration. Toutes les parties ont convenu qu'il s'agissait d'un bon point de départ pour poursuivre les travaux et ont convenu également de se donner l'échéance du printemps pour établir un consensus sur certaines questions.

**SOURCE :** CSST – mars 2011

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** (indiquer la direction et la date)

# Commission de la santé et de la sécurité du travail

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : 28

Effectifs de la CSST par grande mission et dépenses afférentes :

- a. Prévention, inspection ;
- b. Indemnisation et réadaptation ;
- c. Financement.

#### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

	EFFECTIFS UTILISÉS	FRAIS D'ADMINISTRATION (M\$)	PROGRAMMES (M\$)
Indemnisation et réadaptation	2 091,2	175,3	2 032,9 <sup>1</sup>
Prévention- inspection	590,7	51,6	111,5
Financement	538,4	45,2	N/A
Administration <sup>2</sup>	524,8	90,1	N/A
TOTAL - FSST	3 745,1	362,2	N/A

1. Ce montant représente les prestations versées durant l'exercice terminé le 31 décembre 2010, ainsi que la variation du passif actuariel, pour les programmes de réparation et le programme *Pour une maternité sans danger*.
2. L'administration comprend les unités de soutien au régime et de soutien administratif.

SOURCE : Direction de la programmation budgétaire et de la gestion contractuelle – mars 2011

COLLABORATION :

VALIDATION: (indiquer la direction et la date)

# *Commission de la santé et de la sécurité du travail*

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

# de fiche : 29

Liste des sous-comités du conseil d'administration de la CSST et des comités ad hoc avec leurs mandats et leur composition.

#### **Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

<b>Comités</b>	<b>Membres patronaux</b>	<b>Membres syndicaux</b>
<b>Comité (n° 3.32) sur l'analyse des budgets et des programmes des associations sectorielles paritaires</b>	Patricia Jean Dominique Malo Céline Dugré	Andrée Bouchard Michel Arsenault Robert Demers Claude Faucher Daniel Roy
<b>Comité technique (n° 3.33.1) sur l'annexe 1 du Règlement sur la santé et la sécurité du travail</b>	Richard Lapointe Carmel Laflamme Germain Gaudreault	Andrée Bouchard Jean Dussault Jean-Michel Houdet
<b>Comité de révision (n° 3.33.2) du Règlement sur la santé et la sécurité du travail</b>	Germain Gaudreault Paul Poirier Carmel Laflamme	René Bellemare Jean Dussault Andrée Bouchard Jean-Michel Houdet
<b>Comité (n° 3.36) de vérification</b>	Françoise Bertrand Yves-Thomas Dorval Martine Hébert (substitut)	Andrée Bouchard Michel Arsenault Yves Ouellet (substitut)
<b>Comité (n° 3.39) sur le budget</b>	Françoise Bertrand Patricia Jean Yves-Thomas Dorval	Andrée Bouchard Michel Arsenault Claude Faucher Yves Ouellet
<b>Comité (n° 3.46) sur le programme des services de santé au travail</b>	Martine Hébert Dominique Malo Céline Dugré	Andrée Bouchard Claude Faucher Lucie Levasseur
<b>Comité (n° 3.47) sur la capitalisation</b>	Yves-Thomas Dorval Claude Plamondon Sylvain Lebel	Andrée Bouchard Michel Arsenault Claude Faucher
<b>Comité (n° 3.57) de révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines</b>	France Dupéré Christian Pichette Bertrand Potvin Paul Potvin Mark Joncas Jocelyn Deschênes Carmel Laflamme (substitut)	René Bellemare Claude Bénard Marcel Côté André Racicot Daniel Roy Pierre Thibodeau
<b>Comité (n° 3.57.1) sur le suivi du plan d'action de la CSST dans les mines souterraines</b>	France Dupéré Mark Joncas Bertrand Potvin Pierre Thibault Jocelyn Deschênes Carmel Laflamme (substitut)	Claude Bénard Marcel Côté Paul Lavoie Michel Macdonald André Racicot Daniel Roy

<b>Comités</b>	<b>Membres patronaux</b>	<b>Membres syndicaux</b>
<b>Comité (n° 3.63) de placement</b>	Yves-Thomas Dorval Simon Prévost Françoise Bertrand (substitut)	Andrée Bouchard Daniel Roy (substitut)
<b>Comité du conseil sur le suivi des technologies de l'information (n° 3.71)</b>	Carmel Laflamme Simon Prévost Sylvain Parisien	Andrée Bouchard Daniel Roy
<b>Comité du conseil d'administration de gouvernance et de régie d'entreprise (n° 3.72)</b>	Françoise Bertrand Yves-Thomas Dorval Carmel Laflamme	Roger Valois Lucie Levasseur Andrée Bouchard
<b>Comité (n° 3.73) sur le suivi des travaux règlementaires en matière de réparation</b>	Carmel Laflamme Jacques L. Archambault Marc-André Pedneault Gisèle Letarte	Andrée Bouchard Daniel Roy Jean Dussault Claude Faucher

**SOURCE :** Direction des affaires corporatives et du secrétariat général – mars 2011

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** (indiquer la direction et la date)

# Commission de la santé et de la sécurité du travail

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : 30

Nombre d'enquêtes réalisées par la CSST au cours de chacune des deux dernières années (ventilation) et motifs des enquêtes.

#### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

#### NOMBRE D'ENQUÊTES EN PRÉVENTION-INSPECTION SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

SECTEURS	2009	2010
Bâtiment et travaux publics	14	14
Industrie chimique	2	0
Forêt et scieries	4	1
Mines, carrières et puits de pétrole	1	3
Fabrication de produits en métal	0	1
Industrie du bois (sans scierie)	0	0
Industrie du caoutchouc et des produits en matière plastique	0	0
Fabrication d'équipement de transport	0	0
Première transformation des métaux	1	1
Fabrication de produits minéraux non métalliques	1	0
Administration publique	3	3
Industrie des aliments et boissons	2	0
Industrie du meuble et des articles d'ameublement	0	0
Industrie du papier et activités diverses	1	1
Transport et entreposage	2	3
Commerce	8	5
Industrie du cuir	0	0
Fabrication de machines (sauf électriques)	0	0
Industrie du tabac	0	0
Industrie textile	0	0
Autres services commerciaux et personnels	6	4
Communications, transport d'énergie et autres services publics	2	3
Imprimerie, édition et activités annexes	0	0
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	0	1
Fabrication de produits électriques	0	0
Agriculture	3	4
Bonneterie et habillement	0	0
Enseignement et services annexes	0	0
Finances, assurances et affaires immobilières	0	0
Services médicaux et sociaux	0	0
Chasse et pêche	0	1
Industries manufacturières diverses	0	0
Dossiers non codés	0	2
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>47</b>

SOURCE : Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information – mars 2011

COLLABORATION :

VALIDATION: (indiquer la direction et la date)

# *Commission de la santé et de la sécurité du travail*

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

**# de fiche : 31**

Nombre et nature des mesures correctrices imposées par la CSST au cours de chacune des deux dernières années.

#### **Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

##### **NOMBRE DE DÉCISIONS PRISES SELON LE TYPE DE MESURE**

<b>TYPES DE DÉCISION</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>
Dérogations constatées	<b>55 144</b>	<b>63 603</b>
Arrêts de machines, fermetures des lieux, scellés apposés	<b>6 149</b>	<b>5 821</b>
Constats d'infraction signifiés	<b>6 806</b>	<b>5 681</b>

**SOURCE :** Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information – mars 2011

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** (indiquer la direction et la date)

*Commission de la santé et de la sécurité du travail*

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS  
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

# de fiche : 32

Plan de réduction des dépenses tel que décidé en juin 2009

**La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.**

**SOURCE :** mars 2011

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** (indiquer la direction et la date)

# *Commission de la santé et de la sécurité du travail*

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

# de fiche : 33

Valeur des amendes perçues par la CSST au cours de chacune des deux dernières années.

#### **Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

##### **REVENUS D'AMENDES EN PRÉVENTION-INSPECTION**

	<b>2009</b>	<b>2010</b>
<b>REVENUS D'AMENDES</b>	<b>7 167 563 \$</b>	<b>7 774 544 \$</b>

**SOURCE :** Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information – mars 2011

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** (indiquer la direction et la date)

# *Commission de la santé et de la sécurité du travail*

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

# de fiche : 34

Montant total des cotisations versées à la CSST en 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011 par les employeurs, moyenne annuelle des cotisations par employeur et prévisions pour 2011-2012.

#### **Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

##### **ANNÉES 2008, 2009 ET 2010**

	2008	2009	2010
Cotisations (\$) :	2 298 800 135	2 330 900 297	2 439 800 063
Dossiers d'employeurs :	187 999	186 786	188 527
Cotisation moyenne par employeur (\$) :	12 228	12 479	12 941

**SOURCE :** Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information – mars 2011

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** (indiquer la direction et la date)

# *Commission de la santé et de la sécurité du travail*

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

# de fiche : 35

Montant total des prestations versées par la CSST en 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011 aux travailleurs, prévisions pour 2011-2012.

#### **Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

#### **PRESTATIONS VERSÉES PAR LE FONDS DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL**

#### **ANNÉES 2008, 2009 ET 2010**

	2008	2009	2010
PROGRAMMES DE RÉPARATION			
Prestations versées (\$) :	1 755 041 419	1 775 596 131	1 766 883 419
PROGRAMME POUR UNE MATERNITÉ SANS DANGER			
Prestations versées (\$) :	207 539 967	226 220 272	222 618 081

**SOURCE :** Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information – mars 2011

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** (indiquer la direction et la date)

# *Commission de la santé et de la sécurité du travail*

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

# de fiche : 36

Montants dépensés pour l'embauche de firmes de détectives, liste des agences, nature des interventions, technologies utilisées, résultats obtenus.

#### **Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

##### **Montants dépensés pour l'embauche de firmes de détectives : 520 451 \$ en 2010**

##### **Liste des agences :**

Agence d'investigation A.M.G. (9136-7573 Québec inc.)  
Avant garde sécurité inc.  
BCS investigation (9113-1615 Québec inc.)  
Chartrand, Fortin, Labelle Solutions inc.  
Consultants Lupien Rouleau inc. (Filature Expert investigation)  
Enquêtes spécialisées de l'Estrie inc.  
Filature Quali-T (Gestin Pergebec inc.)  
Garda du Canada (Le Groupe de sécurité Garda inc.)  
Investigations DL (9142-8268 Québec inc.)  
Investigation Nadeau, Lafrance inc.  
Sécurité Kolossal inc.  
Service d'Enquêtes Jean Dagenais (9160-4413 Québec inc.)  
Services d'investigation Méridian (9166-1264 Québec inc.)

##### **Nature des interventions et technologies utilisées :** filature et vidéo

##### **Résultats obtenus :**

- Au cours de l'année 2010, la CSST a effectué des filatures auprès de 91 travailleurs accidentés.
- Dans 46 % de ces filatures, les conclusions confirment les doutes.
- On estime que la CSST a économisé en 2010 une somme de 3 739 856 \$ en indemnités de remplacement de revenu, en frais d'assistance médicale et de réadaptation.

**SOURCE :** Vice-présidence aux opérations – mars 2011

**COLLABORATION :** Direction générale des opérations centralisées (DGOC)

**VALIDATION:** Bureau du VPO et DGOC

# Commission de la santé et de la sécurité du travail

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : 37

Nombre de dossiers transmis en révision :

- a. par les travailleurs ;
- b. par les entreprises ;
- c. par la CSST ;
- d. le résultat des demandes de révision selon la clientèle.

#### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

#### NOMBRE DE DOSSIERS TRANSMIS EN RÉVISION ET RÉSULTAT DES DEMANDES DE RÉVISION SELON LA CLIENTÈLE AU 31 DÉCEMBRE 2010

	2010
<b><u>Nombre de demandes inscrites</u></b> <sup>1</sup>	<b>48 123</b>
(Nombre de dossiers transmis en révision)	
Nombre de demandes des travailleurs	22 611
Nombre de demandes des employeurs	25 252
Nombre de demandes autres <sup>2</sup>	260
<b><u>Nombre de demandes terminées</u></b>	<b>44 863</b>
(Résultat des demandes de révision selon la clientèle)	
Demandes des travailleurs	20 360
décisions de 1ère instance : maintenues	16 303
modifiées	1 666
désistements	620
autres décisions <sup>3</sup>	1 771
Demandes des employeurs	24 274
décisions de 1ère instance : maintenues	20 388
modifiées	1 025
désistements	1 369
autres décisions <sup>3</sup>	1 492
Autres <sup>2</sup>	229

<sup>1</sup> La CSST n'est à l'origine d'aucune demande de révision.

<sup>2</sup> Demandes faites par une partie autre qu'un travailleur ou un employeur (par exemple, la succession d'un travailleur décédé)

<sup>3</sup> Comprend principalement des décisions à l'effet que les motifs invoqués par le demandeur ne permettent pas de le relever de son défaut d'avoir formulé sa demande de révision à l'intérieur du délai légal. La demande est donc jugée irrecevable.

SOURCE : Vice-présidence aux opérations (VPO) – mars 2011

COLLABORATION : Direction de la révision administrative (DRA)

VALIDATION : Bureau du VPO et DRA – mars 2011

# Commission de la santé et de la sécurité du travail

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : 38

Le nombre de dossiers en révision par région et délai moyen d'attente entre la demande et la décision

#### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS EN RÉGION ET DÉLAI MOYEN D'ATTENTE  
ENTRE LA DEMANDE ET LA DÉCISION AU 31 DÉCEMBRE 2010

Directions régionales	2010	
	Nombre de dossiers traités	Délai moyen d'attente (jours)
Abitibi-Témiscamingue	836	70,1
Bas St-Laurent	1 337	72,8
Capitale-Nationale	3 848	68,7
Chaudière-Appalaches	2 757	66,9
Côte-Nord	644	67,7
Estrie	1 482	67,6
Gaspésie Îles-de-la-Madeleine	721	77,9
Île de Montréal	9 188	67,6
Lanaudière	3 843	67,3
Laurentides	3 044	69,5
Laval	2 470	68,9
Longueuil	2 978	64,8
Mauricie/Centre-du-Québec	3 127	61,0
Outaouais	1 058	73,1
Saguenay-Lac- St-Jean	1 698	72,3
St-Jean-sur-Richelieu	1 474	68,9
Valleyfield	1 779	63,6
Yamaska	2 139	71,0
Opérations centralisées LAT	440	90,6
<b>Total</b>	<b>44 863</b>	<b>68,1</b>

SOURCE : Vice-présidence aux opérations (VPO) – mars 2011

COLLABORATION : Direction de la révision administrative

VALIDATION: Bureau du VPO et DRA – mars 2011

# *Commission de la santé et de la sécurité du travail*

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

# de fiche : 39

Copie des études ou analyses relatives à l'abolition du processus de révision administrative.

#### **Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

La CSST n'a pas réalisé d'études, d'analyses ou d'autres recherches relativement à ce sujet.

**SOURCE :** Vice-présidence aux opérations (VPO) – mars 2011

**COLLABORATION :** Direction de la révision administrative (DRA)

**VALIDATION:** Bureau du VPO et DRA – mars 2011

# Commission de la santé et de la sécurité du travail

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : 40

Bilan à jour de l'application du programme de retrait préventif de la femme enceinte, le nombre de dossiers actifs, de cas contestés et le coût du programme depuis 2003-2004, par année.

#### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

##### PROGRAMME POUR UNE MATERNITÉ SANS DANGER

##### NOMBRE DE DEMANDES SELON LA DÉCISION D'ADMISSIBILITÉ<sup>1</sup>, ET NOMBRE DE DEMANDES INSCRITES EN RÉVISION ADMINISTRATIVE POUR LES ANNÉES 2003 À 2010

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Demandes acceptées	25 205	26 419	28 039	30 117	31 017	32 174	35 702	32 269
Demandes refusées	1 341	1 421	1 518	1 559	1 472	1 455	1 483	1 573
Demandes à l'étude	97	58	92	93	144	85	231	109
<b>Total</b>	<b>26 643</b>	<b>27 898</b>	<b>29 649</b>	<b>31 769</b>	<b>32 633</b>	<b>33 714</b>	<b>37 416</b>	<b>33 951</b>
Demandes inscrites en révision administrative*	255	365	408	413	435	665	846	505 *

\* Données préliminaires

##### DÉBOURS POUR LES ANNÉES 2003 À 2010

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Débours du programme pour l'année (en millions de dollars) <sup>2</sup>	158,1	168,1	186,1	187,9	191,7	207,5	226,2	222,6

<sup>1</sup> Données en date du 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante.

<sup>2</sup> Selon les états financiers de chacune des années.

SOURCE : Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information – mars 2011

COLLABORATION :

VALIDATION: (indiquer la direction et la date)

# *Commission de la santé et de la sécurité du travail*

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

**# de fiche : 41**

Copie des études, analyses, recherches, scénarios ou projections concernant la possibilité de modifier le taux de l'indemnité de remplacement du revenu.

#### **Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

La CSST n'a pas réalisé d'études, d'analyses ou d'autres recherches relativement à ce sujet.

**SOURCE :** CSST – mars 2011

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** (indiquer la direction et la date)

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS  
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

# de fiche : 42

Copie des études, analyses, recherches, scénarios ou projections concernant les mesures de prévention et de protection à l'égard des jeunes travailleurs.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

**Contexte**

Historiquement, les statistiques ont démontré que les jeunes travailleurs de 24 ans ou moins sont plus souvent victimes d'accidents du travail que les travailleurs plus âgés et c'est surtout dans les six premiers mois de travail qu'ils se blessent.

**Les actions de la CSST**

Pour corriger cette situation, le comité de direction de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) a adopté, en 2001, un Plan d'action jeunesse. Depuis, la santé et la sécurité du travail (SST) chez les jeunes fait partie du Plan stratégique de la CSST, en vue de développer une culture de prévention.

La CSST est soutenue par l'IRSST, qui a mis sur pied une stratégie de développement de la recherche sur la problématique des jeunes et de la SST.

La CSST, en partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), participe à la mise en place de la stratégie d'action jeunesse du Secrétariat à la jeunesse en vue de mieux former les jeunes en matière de santé et de sécurité du travail.

La CSST intervient selon une stratégie en trois axes :

**L'ÉDUCATION** : Promotion d'une approche concertée en s'associant aux autres organismes gouvernementaux et paragouvernementaux dans le but de favoriser l'adoption d'attitudes et de comportements sains et sécuritaires dès le jeune âge, notamment avec le Défi prévention jeunesse.

**LA FORMATION** : En concertation avec le MELS, soutien à l'intégration de compétences en prévention des risques professionnels liés à l'exercice d'un métier ou d'une profession et promotion de l'offre de service aux établissements de formation professionnelle et technique en ciblant les gestionnaires de ces établissements et en la faisant connaître notamment auprès de la Fédération des commissions scolaires du Québec. En collaboration avec les établissements, sensibiliser le milieu à l'importance d'intégrer les compétences en SST dans la formation universitaire.

**L'INTÉGRATION AU TRAVAIL** : En plus des ententes de collaboration avec différents milieux, la CSST fait la promotion de l'application de mesures visant à protéger la santé et la sécurité des jeunes travailleurs par une sensibilisation accrue et de leurs employeurs à l'importance de la prévention et de la formation en SST. En mars 2010 : reprise de la campagne de prévention grand public lancée en 2009 destinée aux jeunes travailleurs et aux employeurs qui les embauchent. L'objectif : mettre l'accent sur la formation et la supervision pour réduire le risque d'accidents.

Enfin, divers outils visant à faciliter l'intégration et la formation des jeunes travailleurs en intensifiant la diffusion auprès des employeurs de la brochure *Prendre le temps d'accueillir et de former les jeunes et les nouveaux travailleurs, c'est payant !*, de la vidéo *Premier emploi*, de la formation en ligne *Ma santé et ma sécurité en cinq points* et du site Internet [www.jeunesautravail.com](http://www.jeunesautravail.com) sont utilisés pour rendre plus accessible l'information en SST et ainsi, favoriser l'intégration des nouveaux travailleurs.

### **Résultats du Plan d'action Jeunesse**

Depuis l'entrée en vigueur du plan, on constate une diminution constante du nombre de lésions professionnelles chez les jeunes travailleurs, passant de 26 015 en 2000 à 11 658 en 2010.

**SOURCE :** Direction générale de la prévention-inspection et du partenariat – mars 2011

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** (indiquer la direction et la date)

# *Commission de la santé et de la sécurité du travail*

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

# de fiche : 43

État des fonds de la CSST. Niveau de capitalisation au 31 mars 2011.

#### **Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

#### **FONDS CONFIÉS À LA CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC (CDPQ) (en milliards de dollars)**

	31 DÉCEMBRE 2010
VALEUR MARCHANDE DES FONDS CONFIÉS À LA CDPQ	9,6

#### **NIVEAU DE CAPITALISATION DU FONDS DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (FSST)**

Le niveau de capitalisation du FSST au 31 décembre 2010 se situe à 81,4 %.

**SOURCE :** Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information – mars 2011

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** (indiquer la direction et la date)

# *Commission de la santé et de la sécurité du travail*

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

**# de fiche : 44**

Prévisions actuarielles du régime de santé et de sécurité.

#### **Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Les engagements du Fonds de la santé et de la sécurité du travail (le Fonds) à l'égard des victimes de lésions professionnelles, du programme *Pour une maternité sans danger*, des frais d'administration et de financement de tribunaux administratifs sont de 11,4 milliards de dollars au 31 décembre 2010. Ils sont inscrits comme passif actuariel au bilan du Fonds à cette date.

**SOURCE :** Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information – mars 2011

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** (indiquer la direction et la date)

# Commission de la santé et de la sécurité du travail

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# de fiche : 45

Liste et copies des ententes entre la CSST et les autres organismes ou ministères.

#### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Titre	Référence légale	Date de signature
Entente Relative à l'échange d'avis d'ouverture de chantiers	<i>Loi sur l'accès</i> Art. 123 4°	1997-02-13
<i>Lettre d'Entente CSST – CCQ</i> Concernant le registre informatisé des chantiers de la CCQ		1997-02-13
<i>Lettre d'Entente CSST – CCQ</i> Relative à l'appariement des renseignements échangés		1997-03-13
<i>Entente CSST – CCQ</i> Relative à la désignation de la CCQ aux fins de reconnaître des équivalences quant à des cours et quant à la formation acquise en SST par certains travailleurs ontariens de la construction (1997) désirant œuvrer au Québec	LSST, Art. 170	1997-04-03
<i>Entente CSST – CCQ</i> Relative à la désignation de la CCQ aux fins de reconnaître des équivalences quant à des cours et de la formation acquise dans le domaine de SST par certains travailleurs de la construction de Terre-Neuve et du Labrador (1999)	LSST, Art. 170	1999-06-16
<i>Entente CSST – CCQ</i> Relative à la gestion du processus de certification des boutefeux	LSST, Art. 170	1993-10-05  Modifiée le : 2007-11-21 2009-12-01
<i>Protocole de collaboration CSST - Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale</i> Conformément à la Lettre d'entente de partenariat relative à l'harmonisation des produits et services de réinsertion professionnelle		2001-03-26

<p><i>Entente CSST – SQDM</i> Relative à l'acceptation de certains stagiaires à titre de travailleurs pour les programmes ALFEPAC, PAI et Programme Jeunes Volontaires</p>	LATMP, Art. 16	1995-04-05
<p><i>Entente CSST – MFQ</i> Relative à des mécanismes de concertation et de collaboration en matière de santé et sécurité du travail</p> <p>Lettre de mise sur pied du groupe de travail CSST – Comité paritaire – secteur forestier</p> <p>Relative à la mise sur pied d'un groupe de travail pour la production de guide de prévention dans le secteur forestier</p>	LSST Art. 166	1993-04-02
<p><i>Protocole d'entente CSST – IRSST</i> Relatif à la fourniture par la Direction des laboratoires de l'Institut de services à certains intervenants reconnus en vertu de la LSST</p> <p><i>Lettre d'Entente CSST – IRSST</i> Relative à la participation des deux organismes à la base de données ISST (information en santé et sécurité du travail)</p>		1990-11-02
<p><i>Entente CSST – RRQ</i> Relative à un échange d'informations</p>	<i>Loi sur l'accès</i> Art. 68, 68.1	1999-01-08
<p><i>Protocole de collaboration CSST/Curateur public du Québec</i> Relative aux communications entre les deux organismes</p>		2000-12-20
<p><i>Entente administrative (Imputation) CSST – RRQ</i> Relative à un échange de renseignements</p>	<i>Loi sur l'accès</i> Art. 67, 69	1994-11-10
<p>Entente administrative CSST – Ministère de l'Environnement et de la faune</p> <p>Relative à l'échange de certains renseignements</p>	<i>Loi sur l'accès</i>	1998
<p>Entente CSST – Ministère de la Sécurité publique</p> <p>Relative à la fourniture de services professionnels par le laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale</p>	LSST Art. 170	1999-04-08
<p>Entente CSST – Sa Majesté la Reine du Chef du Canada</p> <p>Relative à reconnaître les agents de l'État à bénéficiers des avantages, des droits, des conditions et obligations prévus par la Loi du Québec par l'intermédiaire de la Commission</p>	LATMP Art. 17	1989-11-16
<p>Entente CSST – Ministre délégué aux affaires intergouvernementales canadiennes – Ministre des Consommateurs et des Sociétés sur le Simdut</p> <p>Fixe les responsabilités respectives Canada-Québec relatives au Simdut, les modalités et les coûts de fonctionnement</p>	LSST Art. 62	1991-08-21

Entente CSST – La Commission des lésions professionnelles Relative à l'Accès sans frais, par lien électronique, à des renseignements de la CSST sur les dossiers contestés dont la CLP est saisie	Loi sur l'accès LSST Art. 170	1999-04-19
<i>Entente CSST – Ministre de l'Emploi</i> Relative à déterminer les responsabilités des deux organismes en vertu du chapitre VI de la LATMP, les conditions et les modalités de remboursements, du BEM et du Comité spécial des présidents des comités des maladies professionnelles pulmonaires	LSST Art. 170 LATMP Art. 216	1994-05-04
<i>Entente CSST – Ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du Revenu et de la Formation professionnelle</i> Relative aux fins de considérer toute personne qui exécute un stage d'évaluation en entreprise dans le cadre du programme «Reconnaissance des compétences professionnelles» comme un travailleur à l'emploi du Ministre	LSST Art. 170	1993
<i>Entente CSST – Ministre de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle</i> Définit les modalités par lesquelles la Commission remet au Ministre le montant déduit des indemnités payables à un bénéficiaire en vertu de la LATMP ou le montant déduit des rentes hebdomadaires ou mensuelles versées à une victime en vertu de la LAT	LATMP, Art. 144	1992-10-30
<i>Modification à l'Entente CSST – Ministre de la Sécurité du revenu du 30 décembre 1992</i> Adapter la nouvelle terminologie à la suite de modifications législatives	LATMP, Art. 144	1995-12-04
<i>Entente CSST – Le Ministre de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle</i> Relative à l'échange de renseignements en vertu de l'article 68.1 de la <i>Loi sur l'accès</i>	<i>Loi sur l'accès</i> Art. 68.1	1992-09-03
<i>Entente CSST – SAAQ</i> Relative à l'application de certaines dispositions législatives dans les cas où un organisme verse déjà une indemnité de remplacement de revenu	LATMP, Art. 449	1992-03-04
<i>Lettre d'Entente CSST – SAAQ</i> Relative aux modalités d'implantation de l'Entente CSST – SAAQ	LATMP, Art. 449	1992-03-04
<i>Modification à l'Entente CSST – SAAQ</i> Adapter la nouvelle terminologie à la suite de modifications législatives	LATMP, Art. 449	1995-04-11
<i>Entente CSST - SAAQ</i>	LATMP, Art. 16	1995-12-10 Modifiée le : 2010-11-30

<p><i>Entente CSST – SAAQ</i> Relative à l'échange de renseignements en vertu des articles 68 et 68.1 de la <i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</i></p>	<p><i>Loi sur l'accès</i> Art. 68, 68.1</p>	<p>1995-12-20  Modifiée le : 2006-01-12</p>
<p><i>Entente CSST/Office Québec – Amérique pour la jeunesse</i> Relative à l'application de la <i>Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles</i> à certaines stagiaires de l'Office</p>	<p>LATMP, Art. 16</p>	<p>2001-05-18 Modifiée le : 2010-11-30</p>
<p><i>Entente CSST/ Office franco-québécois pour la jeunesse</i></p>	<p>LATMP, Art. 16</p>	<p>1997-06-25 Modifiée le : 2010-12-17</p>
<p><i>CSST - Ministère du Développement des ressources humaines et la Commission de l'assurance emploi du Canada - DRHC</i></p>	<p>LATMP, Art. 16</p>	<p>2002-07-22</p>
<p><i>Entente-type CSST – MSSS</i> Relative aux soins et aux traitements fournis par les établissements du réseau de la santé et des services sociaux dans le cadre de la LATMP</p>	<p>LATMP Art. 195 et 198.1</p>	<p>1996-05-16  Modifiée le : 2008-05-07</p>
<p><i>Entente CSST – MSSS</i> Relative à l'indemnisation des travailleurs œuvrant dans le programme gouvernemental «Chèque emploi-service» <i>Entente CSST - MSSS</i> Relative aux programmes de santé au travail dispensés en vertu de la LSST</p>	<p>LATMP, Art. 16  LSST, Art. 170</p>	<p>2000 Modifiée le : 2005-12-02 2010-11-30  1990-06-18</p>
<p><i>Contrat-type CSST – Centres hospitaliers</i> Relatif aux programmes de santé au travail dispensés en vertu de la LSST</p>	<p>LSST, Art. 107 2° Décret 948-91</p>	<p>1991-07-03</p>
<p><i>Lettre d'Entente CSST – MSSS</i> Relative à l'application de l'approbation par la Commission du plan d'organisation des centres hospitaliers où existe un département de santé communautaire</p>	<p>Contrat type Art. 6.01</p>	
<p><i>Accord CSST – RAMQ</i> Relative à l'administration par la RAMQ, pour le compte de la CSST, du programme de traitement et de paiement de demandes de paiement</p>	<p>Décret 3246-81</p>	<p>1981-08-05</p>
<p><i>Modalités administratives CSST – RAMQ</i> Relatives aux programmes de santé au travail afférents aux professionnels de la santé visés par le chapitre VIII de la LSST</p>	<p>LSST Art. 247</p>	<p>1984-04-05</p>
<p><i>Entente CSST – RAMQ</i> Relative à l'échange de certains renseignements</p>	<p>Décret 751-87 LATMP, Art. 42 <i>Loi sur l'accès</i> Art. 68 à 70</p>	<p>1986-11-19</p>

<i>Protocole d'entente CSST – MSSS</i> Concernant la communication de renseignements contenus dans la banque de données ministérielles en matière de santé au travail (SMEST)	LSST, Art. 127 8° et 167 9°	1994-08-03
<i>Entente CSST-MEQ</i> Relative à la création d'un comité permanent pour favoriser l'intégration de la santé et de la sécurité du travail dans la formation	LSST, Art. 167 13° et 167 14°	1986-01-29
<i>Entente administrative CSST-Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport</i> Relative à l'amélioration de l'intégration de la santé et de la sécurité du travail dans la formation professionnelle et technique	LSST, Art. 167 13°	2005-03-22
<i>Entente - Ministère de la famille, des aînés et de la condition féminine – échange renseignements</i>	LSST, Art. 170, 174	2005-03-22
<i>Entente – Institut national de santé publique du Québec – Relative au financement des activités de dépistage des maladies professionnelles prévue dans le cadre des programmes de santé au travail</i>	LSST, Art. 107, 109 110	2005-07-22
<i>Entente CSST – MESS</i> Relative à la mise en œuvre de la <i>Loi sur l'assurance parentale</i>	<i>Loi sur l'accès</i> Art. 67 LSST, 174.1	2005-12-20
<i>Entente CSST – MESS</i> Concernant l'obtention de renseignements en vue de prolonger la période de référence de clients du régime québécois d'assurance parentale	<i>Loi sur l'accès</i> Art. 67 LSST, 174.1	2007-04-24  Modifiée le : 2008-11-21
<i>Entente CSST – Ordre des ingénieurs du Québec</i> Relative à l'échange de renseignements sur les chantiers de construction	LSST, Art. 167 7°, 173	2006-03-27
<i>Entente Ministère de la culture et des communications</i>	LATMP Art.16	2005-12-09 Modifiée le : 2010-11-30
<i>Entente CSST – MESS – Certification boutefeu – Catégorie exploration minière et levés sismiques</i>	Art. 167 (13) RSST Art. 292	2006-11-16 Modifiée le : 2007-11-21
<i>Entente CSST - Ministre emploi et de la solidarité sociale</i> Relative a l'élaboration et a la gestion de programmes de formation et de qualification prof. De la main-d'œuvre dans des métiers ou fonctions – risque pour la santé et la sécurité	LSST Art. 167 (13)	2006-11-16
<i>Entente Québec/Wallonie-Bruxelle jeunesse</i>	LATMP Art.16	2007-12-18

<i>Entente CSST – MSSS</i> <i>Entente type de gestion et d'imputabilité</i> <i>dans le cadre du programme des services</i> <i>de santé au travail</i> <i>Ententes spécifiques (par région)</i>	LSST	Approbation annuelle
Entente VGQ et CSST concernant la production des mesures d'évaluation de l'efficacité et de la performance de la CSST relativement à la gestion et la prévention de la chronicité	N.D	2009-07-16
Entente CSST – Revenu Québec Relative à l'échange de renseignements nécessaires à l'encaissement (CBSV)	LATMP Art. 315.5	2009-07-21
Entente CSST – CLP Relative à l'application de l'entente CLP- CSPQ	LATMP Art. 429.26 <i>Loi sur l'accès</i> Art. 67	2009-09-16
Entente CSST – MSSS Relative à une communication de renseignements sur les décès en vertu de l'article 68.1 de la Loi sur l'accès aux documents	<i>Loi sur l'accès</i> Art. 68.1	2009-06-15
Entente type relative aux soins et aux traitements fournis par les établissements du réseau de la santé et des services sociaux dans le cadre de la LATMP Ententes spécifiques avec Agences de la santé et des services sociaux	LSST Art.195	2009-05-19  Diverses dates 2009-2010
<i>Entente CSST – CCQ –</i> Certification boutefeufeu	LSST Art. 170	2009-12-01
Entente CSST - MRQ Convention relative à la communication de renseignements personnels pour la préparation de la proposition d'affaires du projet de numérisation et d'indexation des documents	<i>Loi sur l'accès</i> Art.67.2 – 67.3	2010-01-11
CSST – CSPQ Entente de service en gestion intégrée des documents	N.D	2010-01-28
Entente CSST – SAAQ relative au travail effectué dans le cadre de mesures de réadaptation arrêtées par la Société de l'assurance automobile du Québec	LATMP Art. 16	2010-11-30
Protocole d'entente 2010-2015 CSST – MESS (1731-03-31)	LATMP Art. 145 ss	2010-05-03
Entente CSST - Ministre du revenu du Québec relative à l'encaissement des versements périodiques pour la CSST	LATMP Art. 315.1	2010-12-14
Entente de service relative à la solution d'échanges électroniques de documents entre la CSST et le Bureau d'évaluation médicale (BEM)	N.D	2010-12-17

Entente CSST – CSPQ Relative à la solution de numérisation des documents	N.D	2011-02-24
Entente CSST – CLP Entente de collaboration et de participation dans le contexte de la livraison 1 du projet Espresso	LSST Art. 170	2011-02-24

**SOURCE :** Direction des affaires corporatives et du secrétariat général – mars 2011

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** (indiquer la direction et la date)

# *Commission de la santé et de la sécurité du travail*

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

# de fiche : 46

Liste des comités interministériels ou avec tout autre partenaire. Mandat, membres, budget et résultats.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

**Voir page suivante**

**SOURCE :** CSST – mars 2011

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** (indiquer la direction et la date)

## Comités interministériels

NOM DU COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	BUDGET (SI DISPONIBLE)	RÉSULTAT (SI DISPONIBLE)
Comité permanent CSST-MSSS	Assurer la concertation entre la CSST et le MSSS et sur les dispositions de l'entente MSSS-CSST et sur tout sujet d'intérêt commun relatif à la mise en application des programmes de santé au travail.	CSST MSSS IRSST	S/O	Un processus de réflexion est en cours, notamment dans le but de revoir le mode de fonctionnement et les objectifs poursuivis.
CSST-MSSS-INSPQ pour le programme Pour une maternité sans danger (PMSD)	Gérer les différentes problématiques soulevées par l'application du PMSD en partageant l'information et en confiant les mandats nécessaires à la résolution des problématiques identifiées aux organismes concernés.	CSST INSPQ MSSS	S/O	
Comité d'harmonisation CSST-SAAQ	Mécanisme d'échange formel permettant de mieux saisir les opportunités qui nous seraient offertes pour harmoniser nos produits, nos services, nos façons de faire de façon à assurer l'équité de traitement de la clientèle accidentée et à administrer de façon plus efficace et efficiente.	CSST SAAQ	S/O	Rencontres ayant permis d'échanger sur des problématiques conjointes.
Table de concertation sur le dépannage routier	À la suite de trois accidents mortels de conducteurs de dépanneuses, définir des procédures sécuritaires d'intervention sur les voies rapides et les faire connaître aux travailleurs, aux employeurs et aux différents intervenants (organisations et personnes) qui interagissent avec les conducteurs de dépanneuses.	CSST CAA-Québec MTQ SAAQ SQ ASP Autoprévention Centre de formation du transport routier de St-Jérôme CAMO-route	S/O	

NOM DU COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	BUDGET (SI DISPONIBLE)	RÉSULTAT (SI DISPONIBLE)
Comité national pour la formation à la prévention des risques professionnels	<p>Selon l'entente administrative conclue entre le MELS et la CSST en vue d'améliorer l'intégration de la santé et de la sécurité du travail dans la formation professionnelle et technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- élaborer et proposer un plan annuel sur les axes suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>· détermination des compétences en SST,</li> <li>· élaboration de matériel didactique,</li> <li>· formation des maîtres aux exigences de la SST,</li> <li>· échange d'expertise;</li> </ul> </li> <li>- mettre en œuvre le plan d'action annuel.</li> </ul>	MELS CSST	S/O	Mieux intégrer les compétences en SST dans la formation professionnelle et technique. Rapport annuel au 30 juin de chaque année à remettre au Ministre et au président de la CSST.
Comité de la réglementation (politique du chrysotile)	En cours de définition.	MRNFP MSSS CSST	S/O	Responsable : MRNFP.
Sous-comité interministériel sur l'étude environnementale pour les enrobés bitumineux additionnés de fibres d'amiante	Commenter l'étude environnementale pour les enrobés bitumineux additionnés de fibres d'amiante.	IRSST MSSS CSST MENV MTQ MRNFP	S/O	Responsable : MRNFP.

NOM DU COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	BUDGET (SI DISPONIBLE)	RÉSULTAT (SI DISPONIBLE)
Sous-comité interministériel sur l'utilisation accrue (nouveaux usages)	Étudier les nouveaux usages possibles du chrysotile.	MSSS CSST MTQ MRNFP MAMR MDEIE	S/O	Responsable : Ministère des Transports
Comité interministériel sur le monoxyde de carbone et les explosifs	Déterminer des mesures préventives pour protéger le public et analyser la problématique d'un point de vue technique afin d'effectuer des recommandations.	MSP CSST MAMR MRNFP	S/O	Responsable : MSP
Comité de révision du Code de sécurité pour les travaux de construction à la Table V du ministère des Transports	Élaborer et réviser la réglementation concernant la signalisation routière au Québec.	CSST MTQ	S/O	Responsable : Ministère des Transports Transmettre les modifications amenées par le MTQ aux partenaires du comité de révision du Code de sécurité pour les travaux de construction.
Comité interministériel sur la sécurité incendie	Vérifier la faisabilité d'un code provincial unique en sécurité-incendie et proposer des scénarios concernant l'élaboration et l'application de cette réglementation.	MSP RBQ MRNFP MAMR CSST	S/O	
Comité interministériel permanent sur la protection des travailleurs étrangers temporaires peu spécialisés	Définir la problématique des travailleurs migrants et identifier des solutions possibles	MT CSST CNT MAPAQ CDPDJ MRI MICC MESS		Participation à la production et à la diffusion d'un DVD

NOM DU COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	BUDGET (SI DISPONIBLE)	RÉSULTAT (SI DISPONIBLE)
Comité interministériel sur le vieillissement de la main d'œuvre	Participer à la documentation d'enjeux relatifs à l'adaptation des milieux de travail à une main d'œuvre vieillissante	Travail MESS CSST		
Comité interministériel du développement durable (CIDD)	<p>Promouvoir le développement durable au sein du gouvernement du Québec en favorisant la concertation et l'harmonisation des diverses interventions en cette matière ainsi que l'intégration des principes du développement durable dans les projets de politiques, de plans et de programmes gouvernementaux.</p> <p>Faciliter l'élaboration, le suivi de la mise en œuvre et la révision de la stratégie de développement durable.</p> <p>Produire les états d'avancement périodiques jugés nécessaires et les rapports de mise en œuvre requis par la loi.</p> <p>Faciliter l'identification des indicateurs de développement durable.</p> <p>Coordonner à cette fin les groupes de travail et les consultations nécessaires.</p>	MAMR MAPAQ MCE MCC MDDEP MDEIE MESS MFACF MRNF MSSS MTQ (Transports) MTQ (Tourisme) MSP BAPE OPC ISQ CSST	S/O	Élaborer et mettre en œuvre la stratégie de développement durable du Québec.
Forum des directrices et directeurs en ressources humaines de la fonction publique du Québec	Promouvoir la concertation, l'échange et l'action dans le but de favoriser l'efficacité et l'efficience de la gestion des ressources humaines dans la fonction publique du Québec	Ministères et organismes du gouvernement du Québec	S/O	Redéfinition du mode de fonctionnement et de coordination de ce forum d'échange et de concertation, dans la foulée de la loi 100. Sylvain Gagnon, directeur général des ressources humaines à la CSST assume la présidence du FDRH qui est, depuis peu, sous la responsabilité du Secrétariat du Conseil du trésor.

NOM DU COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	BUDGET (SI DISPONIBLE)	RÉSULTAT (SI DISPONIBLE)
Forum des gestionnaires en technologies de l'information	Promouvoir l'excellence dans la gestion des technologies de l'information au gouvernement du Québec, de favoriser l'échange, la concertation et le réseautage entre les membres eux-mêmes, les membres des autres forums de concertation et avec les organismes centraux ainsi que de soutenir le développement de ses membres.	Ministères et organismes du gouvernement du Québec	S/O	Réseau d'échange
Forum des gestionnaires en ressources matérielles	Promouvoir l'utilisation efficace et efficiente des ressources matérielles des ministères et organismes publics du Québec dans les secteurs de la gestion des approvisionnement, de la gestion immobilière, de la gestion des télécommunications, de la gestion des services auxiliaires et de la gestion des documents.	Ministères et organismes du gouvernement du Québec	S/O	Réseau d'échange
Organisation de la sécurité civile du Québec	L'Organisation de sécurité civile du Québec (OSCQ) réunit les coordonnateurs en sécurité civile de chaque ministère et organisme gouvernemental concerné. L'OSCQ planifie les mesures de sécurité civile à l'échelle nationale et, en cas de sinistre majeur, coordonne les opérations menées par chacun des responsables de mission selon le Plan national de sécurité civile (PNSC).	Ministères et organismes du gouvernement du Québec	S/O	Responsable : Ministère de la Sécurité publique
Table québécoise sur la sécurité routière	Travaux menant à une proposition de la nouvelle politique gouvernementale visant à contribuer à l'amélioration du bilan routier par des actions concrètes.	Ministères et organismes du gouvernement du Québec ainsi que les différents partenaires représentant les milieux municipal et policier et celui des usagers de la route.	S/O	Responsable : Ministère des Transports

NOM DU COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	BUDGET (SI DISPONIBLE)	RÉSULTAT (SI DISPONIBLE)
Groupe sur la planification stratégique (GPS)	Permettre l'échange des meilleures pratiques en matière de planification stratégique et assurer une cohérence par rapport aux exigences des lois, des parlementaires et du Secrétariat du Conseil du trésor. Promouvoir des idées communes pour influencer l'évolution du dossier de la planification stratégique pour l'ensemble des membres.	Ministères et organismes du gouvernement du Québec	S/O	
Groupe des responsables en analyse et en évaluation de programme (GRAEP)	Permettre l'échange des meilleures pratiques en matière d'analyse et d'évaluation de programmes pour améliorer les prises de décisions. Promouvoir la formation continue dans ces domaines.	Ministères et organismes du gouvernement du Québec	S/O	Rencontre d'échange annuelle Aucun projet en cours
Réseau d'échange sur la mesure de la satisfaction de la clientèle du Centre d'expertise des grands organismes	Permettre l'échange des meilleures pratiques en matière d'évaluation de la satisfaction de la clientèle tout en étant proactif dans l'identification des approches novatrices dans un souci d'amélioration des services aux clients.	CSST SAAQ RRQ RAMQ CNT CARRA SQC	S/O	L'objectif 2010 de produire des guides pratiques sur les différents thèmes liés à la mesure de la satisfaction de la clientèle a été mis en suspens. Une réorientation des activités de partage est en cours.
Groupe de travail sur l'étalement du Centre d'expertise des grands organismes	Déterminer les possibilités d'étalement entre les grands organismes sur la base de certains indicateurs dans le but de répondre aux demandes des parlementaires en matière de reddition de compte et établir une procédure d'échange d'information entre les grands organismes.	CSST SAAQ RRQ RAMQ CNT CARRA SQC	S/O	En début d'année 2009, le Forum des dirigeants a donné son aval pour que soit mené un projet pilote d'étalement entre les grands organismes sur les indicateurs d'accessibilité des services téléphoniques. Les résultats, basés sur les données 2008, démontrent que la CSST se classe bonne première sur les 3 indicateurs retenus (proportion des appels pris par un préposé en 3 minutes ou moins, taux d'appels rejetés et délai moyen d'attente). En 2009 : 4 indicateurs ont été retenus.  Le Forum des dirigeants a accepté qu'un nouvel exercice soit effectué avec les données 2010.

NOM DU COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	BUDGET (SI DISPONIBLE)	RÉSULTAT (SI DISPONIBLE)
Réseau d'échanges sur la gestion des centres de relation clientèle du Centre d'expertise des grands organismes	<p>Faire un état de situation de la gestion des courriels.</p> <p>Le réseau souhaite actualiser ses connaissances et son système de gestion des courriels selon les meilleures pratiques et les nouvelles tendances préconisées sur le marché.</p> <p>Son mandat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• positionner ce mode de prestation de services et les stratégies visées par les grands organismes.</li> <li>• définir, recenser et diffuser les meilleures pratiques et les nouvelles tendances en matière de gestion des courriels.</li> <li>• Effectuer un inventaire des technologies disponibles sur le marché pour faciliter la gestion des courriels.</li> <li>• Décrire les impacts au niveau des ressources (financières, technologiques et humaines)</li> <li>•</li> </ul>	<p>CSST SAAQ RRQ RAMQ CNT CARRA SQC</p>	S/O	
Prestations de services en personne du Centre d'expertise des grands organismes	<p>Échanger et partager sur les diverses problématiques rencontrées dans les services d'accueil dans l'objectif de recenser les meilleures</p>	<p>CSST SAAQ RRQ RAMQ CNT CARRA SQC</p>	S/O	
Gestion des risques opérationnels du Centre d'expertise des grands organismes	<p>Reconnaître et diffuser les meilleures pratiques en gestion des risques opérationnels et mettre en commun des outils d'évaluation des risques et des contrôles.</p>	<p>CSST SAAQ RRQ RAMQ CNT CARRA SQC</p>	S/O	

NOM DU COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	BUDGET (SI DISPONIBLE)	RÉSULTAT (SI DISPONIBLE)
Réseau d'échange sur l'évaluation médicale du Centre d'expertise des grands organismes	Échanger et diffuser sur les meilleures pratiques liées à l'évaluation médicale	CSST RAMQ SAAQ RRQ <u>Membres invités</u> CLP MESS BEM	S/O	Un rapport sur la collaboration entre les grands organismes dans le cadre du recrutement des médecins a été produit pour le Comité directeur du Centre d'expertise des grands organismes (CEGO)
Assemblée des coordonnateurs aux affaires autochtones du gouvernement du Québec	Coordonner l'ensemble des activités gouvernementales en milieu autochtone.	Ministères et organismes du gouvernement du Québec	S/O	
Réseau interministériel de la condition féminine	Mise en œuvre de la Politique et du Plan d'action gouvernementale "Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait".	Ministères et organismes du gouvernement du Québec	S/O	Travaux pour l'élaboration du nouveau Plan d'action 2011-2015.
Comité interministériel sur l'application de l'ADS (analyse différenciée selon les sexes)	Mise en œuvre de la Politique et du Plan d'action gouvernementale particulièrement sur l'implantation de l'analyse différenciée selon les sexes.	Ministères et organismes du gouvernement du Québec	S/O	Quatre réunions concernant les dossiers CSST dans lesquels a été réalisée l'ADS.

NOM DU COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	BUDGET (SI DISPONIBLE)	RÉSULTAT (SI DISPONIBLE)
Comité CSST-MSP-APSSAP-SAPSCQ pour la mise en œuvre du plan d'action de la CSST en matière de condition féminine	Promouvoir la prévention des lésions attribuables au travail dans des emplois non traditionnels pour les femmes, dont celui d'agente des services correctionnels en milieu fermé (phase 1) et en milieu ouvert (phase 2) et la prise en charge par le milieu.	CSST Ministère de la sécurité publique Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur Administration provinciale Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec	S/O	
Comité APSAM - Services d'incendie du Québec - MELS pour la mise en œuvre du plan d'action de la CSST en matière de condition féminine	Promouvoir la prévention des lésions attribuables au travail dans des emplois non traditionnels pour les femmes, dont celui de pompier et la prise en charge par le milieu. Intégrer l'analyse différenciée selon les sexes dans les mesures ou les interventions découlant du projet.	CSST ASP Affaires municipales Services d'incendie du Québec MELS	S/O	Lancement des outils de sensibilisation en octobre 2010 au Palais des congrès à Montréal.
Comité CSST - directions régionales de la Capitale-Nationale et du Saguenay-Lac-Saint-Jean - ASSTSAS - MF pour la mise en œuvre du plan d'action de la CSST en matière de condition féminine	Éliminer à la source les risques pour la santé et la sécurité des travailleuses et des travailleuses dans les centres de la petite enfance. Favoriser la prise en charge de la santé et de la sécurité du travail par le milieu, afin de prévenir les lésions professionnelles.	CSST Directions régionales de la Capitale-Nationale et du Saguenay-Lac-Saint-Jean ASP Affaires sociales MFA	S/O	Réalisation d'un projet-pilote dans la région de la Capitale-Nationale et au Saguenay-Lac-Saint-Jean. À la suite de cet exercice, l'ASSTSAS continuera d'intervenir dans ces milieux de travail.

NOM DU COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	BUDGET (SI DISPONIBLE)	RÉSULTAT (SI DISPONIBLE)
Comité interministériel de la stratégie gouvernementale Travailleuses et travailleurs expérimentés	Développer et approfondir les éléments qui pourraient devenir de grands axes d'une stratégie gouvernementale à l'égard des personnes âgées notamment l'approfondissement des aspects de santé et sécurité au travail dans l'optique du prolongement de la vie active des travailleuses et des travailleurs âgés.	CSST Ministère du Travail MESS - Emploi Québec (EQ) MFA - Secrétariat aux aînés MCCCF - Secrétariat à la condition féminine RRQ Commission des partenaires du marché du travail	S/O	
Comité directeur de la BDSO (Banque de données des statistiques officielles sur le Québec)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer la stratégie de mise en œuvre, compte tenu du contexte gouvernemental</li> <li>• Assurer le règlement des points de décision multilatéraux.</li> <li>• Analyser les demandes de changement de portée, d'orientation et d'échéance.</li> <li>• Assurer le suivi de projet de haut niveau et faire rapport de son déroulement aux instances décisionnelles.</li> <li>• Prendre connaissance des orientations en matière de contenu et de normalisation.</li> <li>• Déterminer les priorités en fonction des ressources allouées au projet.</li> <li>• Décider des actions à prendre pour résoudre les points en suspens.</li> </ul>	CSST CNT CGAP CSF ISQ - mandataire du projet MCCCF MFA MSSS MSP MAPAQ MELS MESS MICC MAMROT MFQ MRI MRNF MTQ MDDEP MDEIE	S/O	Rencontres 2 fois par année pour assurer le bon fonctionnement de la BDSO.

NOM DU COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	BUDGET (SI DISPONIBLE)	RÉSULTAT (SI DISPONIBLE)
		MTRAV OPHQ RAMQ RRQ RQ SAAQ SHQ Société québécoise de récupération et de recyclage (Recyc-Québec)		
Comité CSST - RAMQ – Suivi de la facturation	Assurer le suivi de l'entente entre la CSST et la RAMQ concernant la facturation des honoraires de médecins relatifs à des lésions professionnelles.	CSST RAMQ	S/O	Rencontres aux 3 mois
Comité directeur ACCES construction	Intensifier les actions de lutte contre l'évasion fiscale dans le secteur de la construction en s'appuyant sur une plus grande collaboration entre divers organismes concernés; Identifier les stratagèmes d'évasion fiscale et proposer des moyens d'intervention ainsi que des correctifs légaux ou autres.	CSST CCQ RQ DPCP RBQ MFQ	S/O	

NOM DU COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	BUDGET (SI DISPONIBLE)	RÉSULTAT (SI DISPONIBLE)
Table des Dirigeants Principaux de l'information (TDPI (MSG))	<p>Assurer au plan gouvernemental la cohésion, l'efficacité et l'efficience de la gestion des ressources informationnelles (RI)</p> <p>Proposer un lieu d'échange sur les grandes orientations stratégiques</p> <p>Assurer un partenariat efficace favorisant la réalisation des grands projets en RI en appui à la modernisation de l'État</p> <p>Offrir un moyen privilégié afin de faciliter l'instauration et la mise en commun de mécanismes favorisant la synergie de nos actions en technologies de l'information et des communications au sein de la communauté gouvernementale</p> <p>Former des groupes de travail thématiques afin de contribuer à des initiatives dans différents domaines tels que la gestion des opérations et la maîtrise d'ouvrage de projets gouvernementaux</p>	CSST CNT STAT MSP SCT MRI MICC DGEQ MELS MCE MDEIE MAPAQ MRQ MRNF JUSTICE RRQ SÛRETÉ SAAQ MTQ MCCCF CARRA	S/O	Réseau d'échange

# *Commission de la santé et de la sécurité du travail*

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

# de fiche : 47

Évolution par année, depuis 2003-2004, de la valeur des dépenses non imputées à un employeur et évolution de la part de ces dépenses dans les dépenses totales de la CSST.

#### **Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Pour les années de lésion 2003 et plus, les coûts d'indemnisation non imputés à des dossiers d'employeurs sont estimés à environ 25 % des coûts totaux. Depuis le milieu des années 1990, ce pourcentage a presque doublé.

Étant donné que les besoins financiers à financer selon le risque représentent 2 016,1 M\$ dans la tarification de 2011 et correspondent à un taux de 1,74 \$ du 100 \$ de masse salariale cotisable, la part relative aux coûts non imputés représente un montant de 504,0 M\$ et correspond à un taux de 0,43 \$.

**SOURCE :** Direction de l'actuariat et de l'expertise en financement – mars 2011

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** (indiquer la direction et la date)

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS  
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

# de fiche : 48

Évolution des travaux concernant une modification de la méthode de financement du fonds général.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

En juin 1989, le conseil d'administration de la CSST entérinait le principe et l'objectif d'une pleine capitalisation et, en février 1990, il adoptait une politique de capitalisation avec l'objectif d'en arriver à une pleine capitalisation sur une période de 20 ans. Depuis, la politique de capitalisation a fait l'objet de diverses révisions pour l'adapter au contexte financier prévalent mais l'objectif de pleine capitalisation a sans cesse été maintenu.

Outre l'objectif de pleine capitalisation, la politique s'appuie notamment sur les principes suivants :

- respecter l'équité entre les catégories et les générations d'employeurs;
- viser une relative stabilité du taux moyen de cotisation;
- amortir les écarts sur des horizons raisonnables.

Au moment de l'adoption du taux moyen de cotisation de 2010 en juin 2009, le Conseil d'administration avait suspendu de façon temporaire l'application de la disposition régulière de la politique de capitalisation portant sur l'amortissement du déficit relatif au taux de rendement réel. Cette décision avait été prise en raison de l'ampleur du déficit inscrit en 2008 à l'égard des revenus de placement, à savoir 3,7 milliards de dollars, de la nature exceptionnelle de la crise financière ayant conduit à cette mauvaise performance et des signes alors émergents de récession économique.

Dans les premiers mois de 2010, le comité du Conseil d'administration sur la capitalisation a procédé à diverses analyses pour convenir de modifications appropriées dans la poursuite de l'objectif de pleine capitalisation et avec la volonté de ne pas soumettre les employeurs à des hausses trop marquées des cotisations. Après étude des recommandations du comité sur la capitalisation, le Conseil d'administration a réitéré son adhésion à l'objectif de pleine capitalisation et a adopté une mesure visant à plafonner à 0,18 \$ par 100 \$ de masse salariale le taux de cotisation résultant de l'amortissement des écarts relatifs au taux de rendement réel dans les tarifications de 2011 à 2015.

**SOURCE :** Direction de l'actuariat et de l'expertise en financement - mars 2011

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:**

# *Commission de la santé et de la sécurité du travail*

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

# de fiche : 49

Liste des médecins évaluateurs approuvée en vertu de l'article 205 de la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles. Liste des médecins ayant produit une évaluation sans faire partie de la liste approuvée en vertu de l'article 205 de la LATMP.

#### **Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Abel, Sylvain	Bellemare, Louis
Abinader, Naji	Bellemare, Patrick
Adam, Robert	Belzile, Sylvain
Ait Bentaleb, Lahcen	Benaroch, Thierry
Alain, Pierre	Benjamin, Pierre L.
Allard, Sylvain	Bensimon, Éric
Alvaro, Emanuel	Bergeron, Benoît
Antoniadès, Marc	Bergeron, Dan
Archambault, Claude	Bergeron, Gérald
Arsenault, Lorne	Bergeron, Jean-Victor
Attia-Galand, Samia	Bergeron, Réjean
Attig, Ezzedine	Bergeron, Yves
Aubé, Fernand	Berger, Blandine
Audet, Alain	Bergevin, Mona
Auger, Édouard	Bergman, Harold W.
Auger, Pierre	Bernard, Sandra
Auger, Pierre	Bernier, Jean-Pierre
Babin, Alain	Bernier, Michel
Backman, Howard	Berthiaume, Jean-Pierre
Bah, Chaikou	Bertrand, René
Baillargeon, David	Bertrand, Robert A.
Balg, Frédéric	Besner, André
Barabas, Dezso	Besner, Louis
Baril, Céline	Bigué, Alain
Barrette, Louis-René	Bilodeau, Denis
Basile, Fadi	Bilodeau, Gilles
Baulne, Ginette	Blackburn, Robert
Beaudoin, Jacques	Blain, Jean-Gilles
Beaudoin, Nicole	Blais, René
Beaudry, Jacques	Blanchard, Angèle
Beaudry, Louise	Blanchette, David
Beaulieu, Jacques	Blanchette, Michel-Henri
Beaulieu, Rock	Blanchette, Pierre
Beauregard, Édith	Blanchet, Bernard-Claude
Beauregard, Hugues	Blanchet, Florent
Becklake-Mc Gregor, Margaret	Blanchet, Michel
Bédard, Robert	Blondeau, Pierre
Bégin, Jean-François	Blouin, André
Behar, Natan	Blouin, Serge
Béland, Louis	Boileau, Robert
Bélanger, Daniel	Boisvert, Pierre J.
Bélanger, Guy	Bois, Alain
Bélanger, Louis-R.	Boivin, Éric
Bélanger, Raphaël	Boivin, Jules
Bellefeuille, François	Bolduc, Gaston

Bonin, Michel	Coopersmith, Henry
Bonin, Richard	Corbin, Serge
Bottino, Liliane	Corcos, Jacques
Bouchard, Denyse	Cordahi, Ghassan
Bouchard, Jacques	Coriaty, Paul Farid
Bouchard, Jean	Cormier, Ghislain
Bouchard, Rémi	Cormier, Yvon
Bouchek, Belkacem	Cosio, Manuel G.
Boucher, Marie-Carole	Côté, Alain S.
Boucher, Serge	Côté, André
Boudreault, Pascal	Côté, Isabelle
Bougie, Liette	Côté, Jean-Paul
Bourassa, Claude	Côté, Léonard
Bourbeau, Guy	Côté, Louis
Bourbonnais, Josée	Côté, Luc
Bourdeau, Francine	Côté, Mario
Bourgouin, Daniel	Côté, Sarto
Bouthillier, Claude	Courcelles, Natasha
Boutin, Guy	Cournoyer, Guy
Brahm, Evan J.	Cournoyer, Jean
Brassard, Serge	Couture, Christian
Brault, Catherine	Couture, France
Brault, Yves	Couture, Jacques A.
Brochu, Michel	Couturier, Marc
Brochu, Pierre	Coutu, Benoît
Bruneau, Luc	Coutu, Ginette
Brunier, Jean-Louis	Crépeau, François
Bultz, Gérald	Curnew, George
Bureau, Nathalie	Cyr, Jacques
Cabana, François	Dafniotis, Olga
Cajal, Stefan	Dahan, Philippe
Cantin, Léo	Daigle, Michel
Cantin, Marie-Andrée	Dakermandji, Albert
Cantin, Simon	Dalati, Jacques
Carmel, Michel	Daniel, Josée
Caron, Clément	Danis, Marie-Claude
Caron, Patricia-Anne	Darwich, Walid
Carrière, Jacques	De Blois, Michel
Carrier, Serge	De Montigny, Sylvain
Carrier, Steven	Deblois, Jacques
Cauchois, Emmanuel	Décarie, Paul R.
Cervantes, Pablo	Deeb, George E.
Chabot, Denys	Dehaut, Pierre
Chagnon, Françoise	Delisle, Marie-Claude
Chamberland, Gilles	Delisle, Richard R.
Champagne, Michel	Demalsy, Jean-Claude
Chan, Paul	Demers, Georges
Charbonneau, Bruno	Des Marchais, Jacques E.
Charbonneau, Ivan	Desautels, Charles
Charbonneau, Manon	Desautels, Sophie
Charest, Chantal	Descary, Pierre
Charest, Michel-F.	Deshaies, Annie
Charles, Yolande	Desjardins, Alain
Chartrand, Marie	Desjardins, Elyse
Châteauneuf, Paul	Desjardins, Gilles
Ciaburro, Hugo	Deslongchamps, Pierre-Marc
Cigna, Antoni	Desmeules, Paul
Clairoux, Marc Ivanhoe	Desnoyers, Jacques
Claveau, Jacques	Dessureault, Jean
Clermont, Pierre-André	Dextrateur, Gilles
Cloutier, Daniel	Deziel, Nancy
Cloutier, Diane	Dhuyser, Thierry Louis
Cohen, Jack	Dimitry, Raouf
Comtois, André	Dionne, Jean-Yves
Comtois, Pierre	Dionne, Julien

Dionne, Lise  
Dionne, Patrice  
Dionne, Renée  
Dolman, Barry  
Donnelly, James  
Dorion, Michel  
Drolet, Richard  
Du Tremblay, Pierre  
Dubé, Lucie  
Dubé, Madeleine  
Dubois, Claude  
Dubuc, Serge  
Duchaine, Claude  
Duchastel, Yves  
Dudon, Emmanuelle  
Dufour, Claude  
Dufour, Georges  
Dufour, Gérald  
Dufour, Jean-Jacques  
Dufresne, Diane  
Dufresne, Lise  
Dufresne, Marc G.  
Dugas, Mario  
Dugré, Yves  
Duguay, Marie-France  
Duhaimé, Morris  
Dumas, Bruno  
Dumas, Guy  
Dumont, Alain  
Dumont, Guillaume  
Dunberry, Michel  
Dupéré, Pierre  
Dupras, Éric  
Dupuis, Pierre R.  
Duquette, Maurice  
Durr, Dory  
Eappen, Roy  
Elfassy, Bernard  
Ernst, Pierre-Paul  
Ethier, Jacques  
Fadlallah, Hussein  
Farah, Majdeline  
Favreau, Marc Bryan  
Fecteau, Marc  
Feldman-Keeb, Gloria  
Ferland, Luc  
Ferland, Rénaud  
Ferland, Yves  
Ferron, Pierre  
Ferron, Serge  
Filiatrault, Marc  
Fleury, Dominique  
Fontaine, Jean-Yves  
Forget, Guy  
Fournier, André  
Fournier, Gaétane  
Fournier, Marc  
Fradet, Gaétan  
Fradet, Jean-François  
Francoeur, Jacques  
Frappier, Jean-Yves  
Fraser, Richard S.  
Freedman, Arthur N.  
Gagné, Marie  
Gagnon, François

Gagnon, Marc  
Gagnon, Pierre  
Gagnon, Roch  
Gagnon, Rodrigue  
Gagnon, Serge Richard  
Gaillard, Félix  
Gamache, André  
Gariépy, Jacques  
Garneau, Jacques  
Garneau, Pierre  
Gaspard, Antoine  
Gaspard, Henry Servantes  
Gaudette, Danyelle  
Gaudreault, Gaétan  
Gaudreault, Gilles  
Gaudreault, Lynn  
Gauthier, François  
Gauthier, Gilles  
Gauthier, Marie-Sophie  
Gauthier, Michel  
Gauthier, Michel J.  
Gauthier, Pierre  
Gauthier, Raynald  
Gauthier, Yvan  
Gauvin, Pierre  
Gélinas, Denis  
Gendron, Louise  
Gendron, Tina-Louise  
Genest, Sylvain  
Germain, Hugues  
Germain, Michel-M.  
Germain, Paul  
Gervais, André J.G.  
Gervais, Pierre-Bernard  
Ghosn, Pierre B.  
Giasson, Carl jr.  
Giguère, Michel  
Giguère, Paul  
Gilbert, André  
Girard, Isabelle  
Girard, Lynne  
Girard, Nathalie  
Girouard, Michèle  
Giroux, Mario  
Goburdhun, Yusuf  
Godin, Claude  
Godin, Louis  
Gosselin, Jean-Yves  
Gosselin, Marie  
Goulet, Jacques  
Goulet, Jean-Paul  
Gourdeau, Pierre  
Gravel, Céline  
Gravel, Charles  
Gravel, Jean-François  
Gravel, Luc  
Grégoire, Danielle  
Grégoire, Jacques  
Grenier, Jean-Paul  
Grenon, Gérard  
Grimard, Guy  
Grondin, Philippe  
Gruber, James  
Guay, Stéphane  
Guertin, Charles

Guèvremont, Pierre	Lalande, Hélène
Guillemette, Daniel	Lalanne, Marie
Guimond-Simard, Sébastien	Lalonde, Richard
Guimond, Nathalie	Lamarche, Claude
Haddad, Jacob Philip	Lamarre, Claude
Haikal, Youssef	Lamarre, Hans
Hallé, Denis	Lamoureux, Gilles G.
Hamel, Jean-Yves	Landry, Diane
Hardy, Jules	Landry, Ivan
Harris, Patrick	Landry, Pierre-Eric
Harvey, Michel	Landry, René Guy
Hébert, Élizabeth	Landry, Yves
Hébert, Jocelyn	Langis, Denis
Hébert, Josiane	Langlois, Gaétan
Héron, Timothy A.	Laperrière, René
Herrera-Correa, José-Raymond	Lapierre, Nicole
Hétu, André	Laplante, Johanne
Hillel, Jean	Laplante, Martin
Honos, George N.	Lapointe, Richard
Hould, Raymond	Laprise, Marcel
Houle, Francine	Larivée, Jacinthe
Hudon, Claude	Larivée, Pierre
Hudon, Marie-Chantal	Larochelle, Pascale
Hyacinthe, J.-Michel Frantz	Laroche, Léandre
Isler, Marc	Larocque, Jean
Jacquemin, Paul-J.	Larose, Pierre
Janelle, France	Larouche, André
Jarry, Francine	Latour, Marc-André
Jobidon, Denis	Laurion, Marcel
Jobin, Gilles	Lauzon, Ghyslain
Jobin, Serge	Lavallée, Jean-Noël
Jodoin, Richard R.	Lavallée, Pierre
Joly, Jean-Gil	Lavallée, Pierre
Joncas, Jean-Francois	Lavallée, Rosanne
Jones, William	Lavigne, Gilles
Joyal, Gabriel	Lavigne, Patrick
Kalash, Joseph	Laviolette, Michel
Kerwin, Larkin	Lavoie, André
Kinnard, Patrick	Lavoie, Ginette
Kiwan, Emile	Lavoie, Pauline
Korban, Nadim	Le Bire, François
Kornacki, Joseph	Le Bouthillier, Guy
L'Eriger, Diane	Le Garignon, Daniel
L'Heureux, Christian	Leblanc, Jean-Paul-M.
La Rose, Denis	Leblanc, Jean-Pierre
Labbé, Caroline	Leblond, Christian
Laberge, Francis	Leclair, Normand
Laberge, Pierre	Leclerc, Jacques-E.
Labrecque, Manon	Leclerc, Robert
Lacasse, Bernard	Lecours, René
Lachapelle, Jacques	Lecours, Richard
Lacharité, Sophie	Lee, France
Ladouceur, Denis	Lefebvre, François
Laflamme, Denis	Lefort, Pierre
Laflamme, Yves	Legault, Louis
Lafleur, Paul-André	Legendre, Pierre
Lafontaine, Marie-Claude	Lemay, Gérard
Lafontaine, Sylvain-Louis	Lemay, Guy
Laforge, Jacques	Lemiere, Catherine
Laforte, Sylvain	Lemieux, Jean
Lafrenière, Chantal	Lemieux, Rémy
Lagacé, Réal	Léouffre, Pierre Jean
Lahoud, Salim	Lepage, Denis
Lajeunesse, Charles	Lepage, Jacques
Lalancette, Christian	Lepage, Micheline

Lépine, Jean-Marc	Morin, André-J
Leroux, Jean-François	Morin, Christian
Leroux, Michel	Morin, Clément
Lesage, Alain	Morin, Josée
Lesage, Jacques	Morin, Michel
Lessard, Pierre	Morin, Pascal
Létourneau, Jean-Marie	Morissette, Guy
Lévesque, Daniel	Morissette, Louis
Lévis, Chantal	Morisse, Bénédicte
Lew, Viviane	Morris, Brian
Liandier, Frédéric	Moryoussef, Géraldine
Lichtblau, Éthan	Moufarrege, Richard
Loranger, Christian	Moukheiber, Alain
Lussier, Pauline	Munger, André
Magalhaes Grave, Marc-André	Munger, Mario
Maisonneuve, Hélène	Murphy, Johanne
Major, Pierre	Murray, Gilles
Makinen, Patrice	Murray, Jacques
Maleki, Mohammad	Mutch, David Orton
Malenfant, Claude	Nadeau, Claude
Malo, Jacques	Nadeau, Georges
Malo, Jean-Luc	Nadeau, Jean-Claude
Malo, Michel	Nadeau, Mario
Maltais, Paula	Nadeau, Paul-O.
Mansour, Nabil	Nadeau, Réginald
Marceau, Danièle	Negrete, Juan Carlos
Marchand, Céline	Neilson, Claude
Marien, Robert J.	Newman, Nicholas Michael
Marinier, Pascale	Ngo, Hien-Hanh
Marion, André	Nguyen, Michel
Marquis, François	Nguyen, Ngoc Bich Thuy
Martel, Alain	Nguyen, Tuan Khoan
Martin, Claude	Nica-Danes, Doina
Martin, Daniel	Nicholson, Lynda
Martin, Michel	Nicolaidis, Stephen
Martin, Normand	Nobecourt, Philippe
Martin, Pierre	Normand, Gilbert
Masmarti, Diego	Nowakowski, Christophe
Massac, Charles-Henri	Orfali, Charles
Massey, Ephraim	Osterman, John
Masse, Jean-François	Ostiguy, Gaston L.
Massé, Nicholas	Otis, Steeve
Mastropasqua, Bruno	Ouellet, Daniel
Matar, Nadim	Ouellet, Denis
Mayrand, François	Owen, David
Mazur, Nathalie	Papadopoulos, Platon
Mehio, Ziad	Papineau, Louise
Menzies, Richard Ian	Paquet, Guy
Mercier, Denis	Paquet, Julien
Mercier, Pierre	Paquin, Benoît
Mercier, Simon	Paquin, Yvon G.
Messier, Michel J.	Paradis, Isabelle
Michaud, Langis	Paradis, Jean-Benoît
Michaud, Roger	Parenteau, Pierre
Michel, René Pierre	Parent, François
Migneault, Pierre	Parent, René
Milot, Martin	Paré, Pierre
Mishkin, Seymour	Parizeau, Bernard
Moïse, Paul	Passerini, Louise
Monette, Luc	Pasternac, André
Mongeon Ferland, Suzanne	Payant, Lise
Montplaisir, Jacques	Payeur, Richard
Morand, Claudine	Pellemans, Wilhelm B.
Morand, Marcel	Pelletier, Marcel
	Pelletier, Pierre

Peloquin, Jean	Royer, Maurice
Pépin, Joan	Roy, Alain
Pépin, Marie-Josée	Roy, André
Perreault, Gilles	Roy, Ariane
Perreault, Jean	Roy, Guy
Perreault, René	Roy, Jean-François
Perrier, Paul	Roy, Jean-Yves
Picard, Jean-Marc	Roy, Louis
Picher, François	Roy, Louis-Jean
Piette, Christian	Roy, Mathieu
Pigeon, Marcel	Roy, Paul-Emile
Plante, Denis	Roy, Réginald
Plante, François	Roy, Roger
Poirier, Roger-Michel	Ruel, Paul
Postras, Luc	Sabe-Affaki, Georges
Pomerleau, Louis	Saïdi, Kaveh
Pontbriant, Robert	Saint-Pierre, Raymond
Porlier, Jean-Paul	Salem, Jacques
Potvin, Claude	Sales, Karl
Potvin, Jacques	Samson, Arnaud
Poulin, Yves	Saucier, Claude
Pouliot, Denis	Savard, Roger
Presser, Baldomero	Savard, Valérie
Primeau, Jean-François	Savary, Paul
Proteau, Guylaine	Séguin, Bernard
Proulx, Jean-Claude	Séguin, Robert J.
Proulx, Mathieu	Senikas, André
Provencher, Annie	Sestier, François
Quesnel, Johanne	Sévigny, Bernard
Racine, François	Shields, Claude
Rahal, Akram	Shriqui, Christian L.
Rancourt, Claude	Sidani, Paul
Ranger, Pierre	Sidani, Zouhair
Raymond Tremblay, Danielle	Simard, Raymond
Renaud, Eric	Sirois, Alain
Renaud, Ronald	Sirois, Bertrand
Renaud, Sylvain	Smith, Gaétan
Rheault, Louis-Serge	Soucy, François-Claude
Rheault, Michel	Spector, Bernard
Ricard, Paul	Spénard, Jean-Raymond
Ricard, Stéphane	St-André, Élise
Richard, Pierre	St-Arnaud, France
Richer, Marc	St-Cyr, Michel
Ringuet, Serge	St-Pierre, Marc
Rivas, José A.	St-Pierre, Sylvain
Rivest, Gaston	St-Vil, Dickens
Roberge, Céline	Ste-Marie, Pierre
Roberge, Claude	Sullivan, James Duhamel
Roberge, Guy	Sutton, John R.
Roberge, Jacques	Szikman, Henry
Robert, Louis	Szoke, Imre
Robichaud, Michel	Taché, Richard H.
Robitaille, Nancy-Michelle	Tadros, Chérif
Rochette, Denis	Taillefer, Normand
Rosman, Michael	Talbot, Michel N.
Rouillard, Gervais	Tarantino, Léopold
Rouillard, Pierre	Tchang, Jean-Pierre
Rouleau, Claude	Terjanian, Léna
Rouleau, Michel	Tessier, Yves
Rousseau, Danièle	Tétreau, Louis
Rousseau, Jean	Thabet, Michel
Roussel, Denis	Théberge, Josée
Roux, Louise	Thériault, Denise
Roux, Michel	Therrien, Brigitte
Royer, Isabelle	Therrien, Caroline

Therrien, Nathalie	
Thibaudeau, Robert	
Thiffault, Gilbert	
Tittlit, Jean-Ricardo	
Tohmé, Serge	
Tosti, Roberto	
Toueg, Jacques	
Tougas, Johanne	
Toupin, Jacques	
Tourigny, Richard	
Tremblay, Chantal	
Tremblay, Gérard	
Tremblay, Gilles	
Tremblay, Gilles R.	
Tremblay, Hector	
Tremblay, Roland R.	
Trempe-Gourdeau, Suzanne	
Trempe, Normand	
Trudeau, Louise	
Trudel, Jacques	
Trudel, Louis	
Turcotte, Camille	
Turcotte, François	
Turcotte, Lucie	
Turcotte, Normand	
Turcot, Marcel	
Turmel, Yvan	
Vachon, Jean-François	
Vachon, Pierre	
Vachon, Régis	
Vaillancourt, Yvon	
Vallée, Denis	
Vallée, Louise	
Varin, Jean	
Veilleux, Roger	
Verrec, Allen	
Verret, Simon	
Vézina, Jean	
Vibien, Anne	
Wagner, Daniel	
Wallot, Hubert	
Watts, Joel	
Williams, H. Bruce	
Zadorozny, Oleg	
Zaharia, Marian	

**LISTE DES MÉDECINS AYANT PRODUIT UNE ÉVALUATION SANS FAIRE  
PARTIE DE LA LISTE APPROUVÉE EN VERTU DE L'ARTICLE 205 DE LA LATMP**

Le médecin désigné : un médecin indépendant de la CSST

Le médecin désigné est un médecin indépendant de la CSST inscrit sur la liste des professionnels de la santé déposée annuellement au conseil d'administration paritaire de la CSST. Il agit dans le cadre précis des questions objectives posées par la CSST au moyen du formulaire *Demande d'examen et suivi*. Les honoraires du médecin désigné par la CSST sont payés par la Régie de l'assurance maladie du Québec, puis remboursés par la CSST. En ce qui concerne les médecins non participants, ils facturent directement leurs honoraires à la CSST selon les tarifs prévus à l'entente.

Aucune expertise n'est demandée par la CSST à des médecins qui ne seraient pas sur la liste déposée annuellement au conseil d'administration.

**SOURCE :** CSST – mars 2011

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** (indiquer la direction et la date)

# *Commission de la santé et de la sécurité du travail*

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

# de fiche : 50

Pour chaque année depuis 2004-2005, le nombre total d'accommodements qui ont été accordés ou refusés pour les employés du ministère ou des organismes dépendant du ministère et la ventilation par type d'accommodement (handicap, grossesse, motifs religieux, etc.)

#### **Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

##### **ACCOMMODEMENTS ACCORDÉS**

##### **HANDICAP**

<b>Année</b>	<b>Nombre</b>
<b>2004</b>	<b>1</b>
<b>2005</b>	<b>2</b>
<b>2006</b>	<b>3</b>
<b>2007</b>	<b>---</b>
<b>2008</b>	<b>5</b>
<b>2009</b>	<b>9</b>
<b>2010</b>	<b>8</b>

##### **GROSSESSE**

**Aucune demande pour ce motif. La CSST applique les mesures prévues aux conditions de travail.**

##### **MOTIF RELIGIEUX**

**Aucune demande pour ce motif.**

**SOURCE :** Direction générale des ressources humaines – mars 2011

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** (indiquer la direction et la date)

# Commission de la santé et de la sécurité du travail

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

# de fiche : 1

Pour chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère pour l'année 2010-2011 indiquer :

- la liste des employés en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
- la liste des membres du conseil d'administration
- la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV
- leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

#### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

##### A) Liste des dirigeants en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;

Nom des dirigeants	Poste	Rémunération
Luc Meunier	Président du conseil d'administration et chef de la direction	DM09
Paul Marceau	Vice-président aux opérations	DM06
André Beauchemin	Vice-président aux finances	DM06
Carole Théberge	Vice-présidente à l'administration, aux communications et aux relations publiques	DM06
Claude Sicard	Vice-président au partenariat et à l'expertise-conseil	DM06

##### B) Liste des membres du conseil d'administration

###### PRÉSIDENT

Luc Meunier

Président du conseil d'administration et chef de la direction, Commission de la santé et de la sécurité du travail

###### REPRÉSENTANTS DES TRAVAILLEURS

Michel Arsenault

Président, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Daniel Roy

Directeur québécois, Syndicat des métallos

Andrée Bouchard

Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Claude Faucher

Vice-président, Centrale des syndicats démocratiques (CSD)

Roger Valois

Vice-président, Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Lucie Levasseur

Présidente – Syndicat canadien de la fonction publique – Québec et vice-présidente de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTP)

Yves Ouellet

Vice-président – Directeur général de la FTQ-Construction

## **REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS**

M. Yves-Thomas Dorval  
Président, Conseil du patronat du Québec

Françoise Bertrand  
Présidente-directrice générale, Fédération des chambres de commerce du Québec

France Dupéré  
Directrice des relations avec employés, Rio Tinto

Martine Hébert  
Vice-présidente – Québec à la Fédération Canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)

Patricia Jean  
Vice-présidente – Finances – Construction Albert Jean Ltée

Carmel Laflamme  
Vice-présidente, santé et sécurité du travail – Conseil du patronat du Québec

Simon Prévost  
Président – Manufacturiers et exportateurs du Québec

**C) Liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV**

### **MEMBRES NOMMÉS :**

**Lucie Levasseur**, nommée le 1<sup>er</sup> décembre 2010 pour 2 ans  
Présidente – Syndicat canadien de la fonction publique – Québec et vice-présidente de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTP)

**Yves Ouellet**, nommé le 17 novembre 2010 pour 2 ans  
Vice-président – Directeur général de la FTQ-Construction

**Martine Hébert**, nommée le 17 novembre 2010 pour 2 ans  
Vice-présidente – Québec à la Fédération Canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)

**Patricia Jean**, nommée le 17 novembre 2010 pour 2 ans  
Vice-présidente – Finances – Construction Albert Jean Ltée

**Carmel Laflamme**, nommée le 17 novembre 2010 pour 2 ans  
Vice-présidente, santé et sécurité du travail – Conseil du patronat du Québec

**Simon Prévost**, nommé le 17 novembre 2010 pour 2 ans  
Président – Manufacturiers et exportateurs du Québec

**Aucun renouvellement en 2010**

**SOURCE :** Direction des affaires corporatives et du secrétariat général – mars 2011

**COLLABORATION :** Direction de la programmation budgétaire et de la gestion contractuelle

**VALIDATION:** (indiquer la direction et la date)

# *Commission de la santé et de la sécurité du travail*

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**# de fiche : 6**

Ventilation détaillée de toutes les compressions financières réalisées par le ministère et ses organismes dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour l'année 2010-2011. Fournir également le détail toute autre demande de compressions du Conseil du Trésor auprès du ministère ou un de ses organismes.

**La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.**

**SOURCE :** mars 2011

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** (indiquer la direction et la date)

# *Commission de la santé et de la sécurité du travail*

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**# de fiche : 8**

Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour la CSST. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.

#### **Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Pour l'année 2010, la CSST a déboursé un montant total de 328 904 \$ pour les frais de traduction dont 116 049 \$ aux Publications du Québec et 36 860 \$ au Centre de services partagés du Québec.

De plus, elle a renouvelé, par appel d'offres, un contrat de 3 ans avec une considération maximale de 300 000 \$ pour des services de traduction exécutables sur demande auprès des 4 firmes suivantes :

- Traductions Janis Warne
- Leslie MacDonald
- Services linguistiques Versacom
- Les traductions Madeleine Smith

En 2010, la valeur des commandes attribuées à ces firmes totalise 133 175 \$.

Enfin, une somme de 42 820 \$ a été déboursée auprès de 11 autres fournisseurs.

**SOURCE :** Direction de la programmation budgétaire – mars 2011

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** (indiquer la direction et la date)

# Commission de la santé et de la sécurité du travail

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

# de fiche : 9

Fournir pour tout organisme relevant du ministère, concernant le Bureau de la Présidence ou de la Haute direction, les montants ventilés pour l'année 2010-2011 concernant :

- a. les frais de déplacement ;
- b. les frais de représentation ;
- c. les frais de repas ;
- d. les frais de voyage ;
- e. les frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.

#### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

##### A) FRAIS DE DÉPLACEMENT

NOMS	FRAIS DE DÉPLACEMENT 1 <sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2010		
	VOYAGE	REPAS	TOTAL
Luc Meunier	9 951,25 \$	1 832,73 \$	11 783,98 \$
Louise Lambert	4 477,33 \$	974,40 \$	5 451,73 \$
Denis Robitaille	2 900,21 \$	589,20 \$	3 489,41 \$
Martin April	2 011,14 \$	361,05 \$	2 372,19 \$
Lyne Verret	783,01 \$	167,55 \$	950,56 \$
Isabelle Taschereau	—	—	—
Carolle Beaupré	—	—	—
Rachel Binet	—	—	—
Marie-Josée Boucher	—	—	—
<b>TOTAL :</b>	<b>20 122,94 \$</b>	<b>3 924,93 \$</b>	<b>24 047,87 \$</b>

**B) FRAIS DE REPRÉSENTATION**

NOMS	FRAIS DE REPRÉSENTATION
	1 <sup>ER</sup> AVRIL 2010 AU 16 MARS 2011
Luc Meunier	4 146,67 \$
Louise Lambert	—
Denis Robitaille	—
Martin April	—
Lyne Verret	—
Isabelle Taschereau	—
Carolle Beaupré	—
Rachel Binet	—
Marie-Josée Boucher	—
<b>TOTAL :</b>	<b>4 146,67 \$</b>

C) FRAIS DE REPAS (voir la réponse A)

D) FRAIS DE VOYAGE (voir la réponse A)

E) FRAIS DE PRÉSENTATION AUX CONGRÈS, COLLOQUES, SOMMETS, CONFÉRENCES, ETC.

NOMS	COLLOQUES / CONGRÈS	
	1 <sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2010	
	PARTICIPATION <sup>1</sup>	COÛTS
Luc Meunier	—	—
Louise Lambert	Congrès Québec	485,00 \$
Denis Robitaille	Congrès Québec	478,41 \$
Martin April	—	—
Lyne Verret	—	—
Isabelle Taschereau	—	—
Carolle Beaupré	—	—
Rachel Binet	—	—
Marie-Josée Boucher	—	—
<b>TOTAL :</b>		<b>963,41 \$</b>

<sup>1</sup> Aucune participation à des colloques / congrès à l'extérieur du Québec et du Canada

SOURCE : Direction de la programmation budgétaire et de la gestion contractuelle – mars 2011

COLLABORATION :

VALIDATION: (indiquer la direction et la date)

# *Commission de la santé et de la sécurité du travail*

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**# de fiche : 12**

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats de covérification octroyés par le ministère et tout organisme qui relève du ministère en 2010-2011 en indiquant : nom du professionnel ou de la firme, noms de tous les sous-traitants; mandat et résultat; coût; échéancier; dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

#### **Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

La Commission n'a octroyé aucun contrat de covérification en 2010. À noter que la vérification des états financiers de la CSST et du FSST est assurée par le Vérificateur général du Québec qui a mandaté la firme Ernst & Young pour réaliser les travaux. La Commission n'a donc aucun lien contractuel avec cette firme à l'égard des travaux de vérification.

**SOURCE :** Direction de la programmation budgétaire et de la gestion contractuelle - mars 2011

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** (indiquer la direction et la date)

# *Commission de la santé et de la sécurité du travail*

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

# de fiche : 13

Pour le ministère et chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres qui en relèvent, indiquer pour l'année 2010-2011 :

- a. la liste de tous les concours et tirages effectués ;
- b. les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix ;
- c. l'objectif visé par la tenue de chacun des concours.

#### **Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

##### **PRIX INNOVATION**

**A)** Depuis 2005, toutes les régions du Québec organisent des remises régionales du Prix innovation. Tous les lauréats sont finalistes au provincial. Le dévoilement des grands gagnants se tient au printemps lors d'un gala.

En 2010 - La 5e édition des Prix innovation s'est tenue à Québec le 14 avril.

En 2011 - La 6e édition des Prix innovation s'est tenue à Québec le 29 mars dernier.

**B)** Aucun prix en argent n'est remis, il s'agit de souligner les entreprises qui ont mis en oeuvre un moyen ou une méthode de travail visant à prévenir les accidents du travail ou les maladies professionnelles. Un certificat encadré leur est remis lors de l'événement.

Pour une première fois, en 2011, un tirage sera fait en mai prochain parmi tous ceux qui auront visité notre site Web pour connaître les innovations. Le prix est d'une valeur de 600 \$ (ipad 2e génération).

**C)** L'objectif est de faire connaître les innovations sur une grande échelle pour qu'elles puissent inspirer d'autres entreprises. Les catégories sont PME, grandes entreprises et organismes publics.

##### **CAMPAGNE JEUNESSE**

**A)** En 2010, dans le cadre de la campagne jeunesse, tirage à un questionnaire sur le Web.

**B)** Un grand prix de 2 500 \$ et 10 prix de 100 \$

**C)** Sensibiliser les jeunes à leurs droits et obligations en matière de SST et leur démontrer l'importance de recevoir une formation en SST dès leur embauche.

**SOURCE :** Direction des communications et des relations publiques – mars 2011

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** (indiquer la direction et la date)

# Commission de la santé et de la sécurité du travail

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

# de fiche : 14

Pour le ministère ou tous les organismes (Directions ministérielles, Agences, Entreprises d'état, Commissions, Régies, Sociétés, Établissements, Bureaux, Organismes de l'état, Comités, Comités expert, Conseils, Instituts, Secrétariats relevant d'un ministère), concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour les années financières 2009-2010 et 2010-2011 :

- le nom de toutes les campagnes ;
- les coûts de ces campagnes ;
- le nom de la firme ou de professionnel retenu pour la réaliser ;
- les dates de diffusion de la campagne ;
- les objectifs visés par chaque campagne.

#### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

	2009	2010
<b>Nom de la campagne</b>	Campagne jeunes au travail	Campagne jeunes au travail
<b>Coût</b>	1 388 000 \$	763 000 \$
<b>Firme</b>	Marketel	Marketel
<b>Dates de diffusion</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• du 15 avril au 31 mai à la télé</li><li>• du 13 avril au 31 mai sur le web</li><li>• du 20 avril au 31 mai, affichage dans les cégeps</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• du 11 mars au 11 avril à la télé</li><li>• du 11 mars au 25 avril sur le web</li><li>• du 15 mars au 11 avril - affichage - lenticulaire - dans les universités</li><li>• du 19 avril au 16 mai - affichage - lenticulaire - dans les cégeps</li></ul>
<b>Objectifs</b>	Sensibiliser les employeurs à la nécessité de former et de superviser les jeunes adéquatement dès leur entrée en fonction. Ces campagnes étaient destinées aux jeunes travailleurs et aux employeurs qui les embauchent.	

SOURCE : Direction des communications et des relations publiques – mars 2011

COLLABORATION :

VALIDATION: (indiquer la direction et la date)

